

La commission électorale s'est réunie le mercredi 13 septembre 2017 et a fixé conformément au BO du 20 juillet 2017, la note de service 2017-128 du 4 juillet, le calendrier électoral ci-dessous :

Calendrier électoral

Elections des représentants des parents d'élèves

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017/2018

Le scrutin se déroulera le samedi 14 octobre de 8h30 à 12h30 au lycée pendant la réunion parents professeurs des classes de secondes

- Vendredi 22 septembre : Début de la consultation de la liste électorale au secrétariat des élèves.
- Lundi 25 septembre: Date limite de dépôt des listes. (*Deux ramelettes de papier par liste sont à fournir au lycée qui prend en charge l'impression*)
- Samedi 30 septembre : Mise sous pli du matériel électoral à partir de 8h30. Le principe de la publication des professions de foi sur le site du lycée a été retenu lors la commission électorale (*adresser au format JPEG les pages de la profession de foi au lycée*). Si une fédération souhaitait néanmoins maintenir ce document papier dans la correspondance destinée aux parents, il faudrait en informer le proviseur et les autres listes avant le 22 septembre.
- Lundi 2 octobre : Affichage des modalités électorales et des listes à l'entrée du Lycée dans le panneau des parents d'élèves et sur le site du lycée
- Du 5 au 7 octobre : Distribution aux élèves du matériel électoral destiné aux parents.
- samedi 14 octobre :
 - 8h30 à 12h30 : Scrutin
 - 12h30 à 13h15: Dépouillement
 - 13h30 : Publication des résultats
 - Vote par correspondance jusqu'à la clôture du scrutin